Image not found or type unknown

Demande de conseil et d'aide

Par **franck renoult**, le **08/04/2017** à **20:24**

bonsoir,
Je viens vers vous tous pour vous demander de l'aide et des conseils.
Je suis papa d'un petit garçon de 20 mois, je suis en procédure de divorce avec ma compagne Cependant les choses ne se passe pas du tous comme je l'avais imaginée.
la procédure de divorce a été déposé début janvier, mon ex femme a quitté le domicile début février, elle a pris le prétexte que le climat de la maison n'était pas possible pour le bien de mon fils.
Elle ma dit que sont avocat m'avait prévenu qu'elle comptais partir, chose qui est totalement fausse car dans le seul courrier de sont avocat il est juste inscrit la demande de divorce et en aucun cas il es écrit sont intention de partir.
Sauf qu'elle a quitté la maison début février 2017 et elle a déclarée a la CAF être partie début Janvier 2017 afin de d'anticiper sa demande D'APL, elle a même fait la demande de CMG pour mon fils a l'adresse de sont nouvelle appartement, et vu qu'elle a fait cette demande avant moi et tous cela derrière mon dos et bien c'est elle qui touche la CMG pour mon fils, elle a même déclarée avoir la garde de mon fils a temps complet dans sont nouveau logement alors que en accord entre elle et moi notre fils et 15 jours chez elle et 15 jours chez moi.
elle a donc changer aussi de nourrisse d'où elle déclare au pajemploi que sa nourrisse a la garde de mon fils au mois alors que c'est faux j'ai gardez la même nourrisse pour mon fils, donc mon fils est 15 jours chez sa nourrisse et 15jours chez la mienne.
Suite a ses déclaration le CAF me signale un trop perssu vu qu'elle a déclarée être partie début janvier alors que c'est faut j'ai reçu un courrier de sa part me signalant qu'elle quitte le domicile en date du 06 Février en recommande avec AR.
De ce fait la CAF me retient 88€ par mois sur mes AL alors qu'elle était bien la tous le mois de Janvier.
J'aimerais savoir vos avis et vos conseil a tous cela, j'ai bien entendu un avocat, mais je trouve qu'il ne bouge pas assez a mon gout il faut dire que j'ai le droit a l'aide juridique et je pense que mon affaire ne lui fait pas gagner beaucoup d'argent...
Donc voila pourquoi je viens vers vous pour vous demander conseil car j'ai crainte qu'elle essaye de me retirée mon fils en faisant certaine démarche une fois de plus derrière mon dos... (même si je doute qu'elle en es le droit vu que la conciliation n'a pas eu encore lieux)
En ce qui me concerne j'ai tout fait pour le bien de mon fils, j'ai garder la même nourrisse qu'il a depuis ses 2mois, j'ai retrouver un logement ou il a sa chambre a lui et ou je suis a 500m de chez sa nourrisse et a 10mn de mon travail.
Pouvez vous me donnez des conseils ? je vous en serait très très reconnaissant.
Merci a tous.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés